



Relevé de décision Commission Régionale d'Appel Règlementaire

AUDITION DU 16/10/2018

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (en visioconférence) :

Présents : Daniel MIRAL (Président), Paul MICHALLET (secrétaire), Serge ZUCHELLO, Roger AYMARD, Laurent LERAT, Pierre BOISSON, André CHENE, Michel GIRARD, Christian MARCE, Alain SALINO, Jean-Claude VINCENT.

Assistent : Mesdames COQUET et FRADIN.

DOSSIER N°8 R : Appel du club de l'A.S. BRON GRAND LYON en date du 26 septembre 2018 contestant la décision de la Commission Régionale des Règlements prise lors de sa réunion du 17 septembre 2018, ayant décidé de donner match perdu par pénalité à l'A.S. BRON GRAND LYON pour la participation de trois joueurs mutés hors période lors d'une même rencontre.

La Commission Régionale d'Appel,

- **Met le dossier ci-dessus en délibéré.**

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.